



L'unification linguistique de la France

Malgré la diversité des langues introduites par l'immigration et les tentatives de relance des langues régionales, l'unification linguistique de la France se poursuit.

Tout se joue dans la génération qui a des enfants d'âge scolaire. Dans l'enquête menée en 1992 par l'INSEE et l'INED (voir encadré), à la question : « *En quelle langue ou dialecte vos parents vous parlaient-ils habituellement quand vous étiez enfant ?* », 16 % des personnes interrogées répondent autre chose que le français. Leur demande-t-on ensuite : « *En quelle langue ou dialecte parlez-vous habituellement à vos enfants ?* », le chiffre tombe à 5 %. Ainsi, les deux tiers des parents à qui l'on parlait dans l'enfance une langue régionale ou étrangère autre que le français déclarent ne plus la parler ordinairement à leurs propres enfants.

L'écrasante domination du français

Une chute de cette ampleur en une génération (en gros depuis le milieu des années soixante) en dit long sur le pouvoir d'absorption du français. Dans 95 % des familles, c'est dans la langue nationale que les parents s'adressent habituellement aux enfants. Chiffre minimum, dans lequel nous n'avons pas inclus les familles qui mettent une autre langue d'usage sur le même plan que le français. Comme le souligne Claude Hagège, « *les langues minoritaires ne constituent pas un danger pour le français* » [1].

Ainsi l'arabe est-il la première langue étrangère actuellement parlée en France entre parents et enfants, mais il concerne moins de 2 % des familles, y compris celles qui déclarent l'usage simultané de l'arabe et du français. Sa situation en France est sans commune mesure avec celle dont jouit le français au Maghreb. Le portugais, en voie de réduction rapide, ne s'emploie que dans 1 % des familles. Vient ensuite l'alsacien (dialecte alémanique auquel on nous permettra d'adjoindre le mosellan, dialecte francique de

Metz très influent à Strasbourg). C'est de loin le premier dialecte de France : 0,6 % du total national, mais entre 20 % et 25 % des familles d'Alsace-Moselle. Enfin, en raison d'un taux de transmission encore très élevé qui compense la faiblesse numérique d'une communauté récente, le turc réussit à devancer l'espagnol (0,4 % contre 0,2 %).

Calculons de la même manière pour les langues de l'extérieur et celles de l'intérieur l'ampleur de la non-transmission en une génération (tableau 1). Un continuum se dessine entre, d'un côté, l'effondrement complet (- 95 %) des parlers gallo-romans, qu'ils se rattachent à la langue d'oïl ou à la langue d'oc, tous exposés de longue date à la modernisation, et, de l'autre, les pertes encore faibles (- 5 %) de la langue tard venue qu'est le turc. Les autres langues s'étagent entre ces extrêmes en fonction de leur distance au français standard, qui peut être temporelle, spatiale ou sociale. Le plus souvent, ces trois dimensions se combinent.

Témoin la langue arabe, déjà délaissée par la moitié des parents en une génération. Voilà, pour une langue identique, des courants migratoires étalés dans le temps : en moyenne, le père et la mère se sont respectivement installés en France en 1964 et 1972 pour les Algériens, en 1972 et 1977 pour les Tunisiens, en 1972 et 1978 pour les Marocains. Or l'on retrouve la même séquence dans les taux d'abandon de la langue : 65, 60 et 30 % respectivement, même si la chute

Sommaire

Éditorial : L'unification linguistique de la France

<i>L'écrasante domination du français</i>	1
<i>Aux frontières du français</i>	2
<i>La richesse du pauvre</i>	3
<i>La famille relayée par l'école ?</i>	4
<i>Les langues dans l'enquête Éducation</i>	4

s'accélère chez les immigrés tunisiens, plus marqués par la francophonie. Il a suffi d'une génération pour que les immigrés arabophones d'Algérie se mettent habituellement à parler français en famille au même degré que les dialectophones alsaciens !

La prise en compte des écarts de temps permet également de rétablir la position exacte des deux sexes. En apparence, les femmes immigrées conservent mieux la langue maternelle que les hommes : 53 % de perte contre 60 %. Mais ce n'est là qu'un effet de structure, leur arrivée en France étant plus tardive de cinq ans. À durée de séjour égale et quel que soit le groupe linguistique, les femmes changent plus vite de comportement que les hommes, comme il est classique dans les situations d'exode (fig. 1). Elles contribuent ainsi à réduire les écarts entre groupes. Leur conversion au français fait de la langue « maternelle » une langue plutôt paternelle, avant que celle-ci ne décline à son tour.

Aux frontières du français

La distance physique ne suffit pas à prémunir une langue contre l'absorption. L'alsacien, le

breton et le corse ont beau occuper tous trois des régions périphériques, leurs situations diffèrent. Alors que la Corse reste isolée de la péninsule italique et que la Bretagne est sans arrières, l'Alsace et la Moselle s'adossent au monde rhénan. D'où le sursis accordé à l'alsacien : 40 % des familles de la région le parlaient il y a une génération, 25 % aujourd'hui. Il se pratique dans un milieu populaire large qui va jusqu'aux employés, mais s'arrête aux portes de la fonction publique.

Le corse, au contraire, est plus souvent cité par les fonctionnaires. Mais le nombre de ses locuteurs familiaux est aujourd'hui trop faible pour qu'un échantillon national de 10 000 parents puisse décrire sa situation en détail. On peut néanmoins avancer que moins de 10 % des enfants scolarisés de Corse le pratiquent en famille, au point qu'il pourrait être devancé dans l'île par l'arabe et l'italien. Quant au breton, le groupe social qui le cite le plus volontiers comme langue d'enfance est celui des instituteurs, signe qu'il est aujourd'hui bien éteint comme langue familiale ordinaire : des 44 parents de l'échantillon qui le pratiquaient jeunes, aucun ne

Tableau 1 : Transmission de la langue par les parents élevés dans une autre langue que le français

	Langue dans laquelle ont été élevés les parents		Langue qu'ils parlent d'habitude à leurs propres enfants		Taux de perte %
	n*	%	n*	%	
0. Français			1415	68,0	
1. Parlers gallo-romans	157	7,5	11	0,5	-95
2. Créoles des D.O.M. et de l'île Maurice	75	3,5	7	0,5	-90
3. Italien (y compris dialectes régionaux) <i>dont corse</i>	181 26	8,5 1,0	17 3	1,0 -	-90 -90
4. Espagnol	167	8,0	30	1,5	-80
5. Portugais	292	14,0	127	6,0	-55
6. Langues non romanes de France <i>dont alsacien breton</i>	292 230 62	14,0 11,0 3,0	79 79 -	4,0 4,0 -	-75 -65 -100
7. Langues germaniques et scandinaves	100	5,0	23	1,0	-75
8. Langues slaves et balkaniques <i>dont polonais</i>	90 51	4,5 2,5	27 12	1,5 0,5	-70 -75
9. Arabe	439	21,0	218	10,5	-50
10. Langues berbères	69	3,5	21	1,0	-70
11. Turc	51	2,5	49	2,5	-5
12. Vietnamien	30	1,5	14	0,5	-55
13. Langues d'Afrique noire	53	2,5	13	0,5	-75
Autres	88	4,0	34	1,5	-60
Total	2 085	100,0	2 085	100,0	
—Regroupements—					
a. Passage au français			1415		
b. Gallo-romans et créoles	232	11,0	18	1,0	-92
c. Langues romanes ibériques ou italiennes	658	31,5	176	8,5	-73
d. Autres langues indo-européennes	493	23,5	135	6,5	-73
e. Langues non indo-européennes	701	33,5	341	16,5	-51
f. Toutes langues autres que le français <i>(soit n % de la population des parents)</i>	2085 16,4%	100,0	670 5,3%	32,0	-68
Total	2 085	100,0	2 085	100,0	

Précisions sur les langues citées

- 1.- Occitan, franco-provençal, dialectes d'oïl.
- 2.- Créoles des Antilles, de la Réunion, de l'île Maurice.
- 7.- Anglais, allemand, néerlandais, danois...
- 10.- Kabyle, chleuh, dialectes berbères...
- 13.- Groupe *mande* : mandingue, soninke (ou sarakole), malinke, bambara, dioula... ; groupe *peul* : pullar, wolof, serer... ; groupe *bantou* : swahili, comorien, lingala, bassa, duola et diverses langues du Cameroun. Les langues du Golfe de Guinée sont plus rarement citées.
- c.- Langues 3 à 5, plus catalan et galicien.
- d.- Langues 6 à 8 (y compris serbo-croate, grec, arménien), et groupe indo-iranien (persan, urdu, tamoul, singhalais...).
- e.- Langues 9 à 13, ainsi que le basque (langue isolée), le malgache (langue malayo-polynésienne), le chinois, le khmer et diverses langues.

* Effectifs en milliers de locuteurs; pourcentages arrondis au demi-point.

Source : enquête Éducation, INSEE-INED 1992

Champ : hommes et femmes vivant en France avec au moins un enfant scolarisé et dont la langue maternelle principale n'est pas le français (n = 1985).

l'a transmis. Une étude régionale de l'INSEE confirme la quasi-disparition du breton chez les moins de trente ans [2].

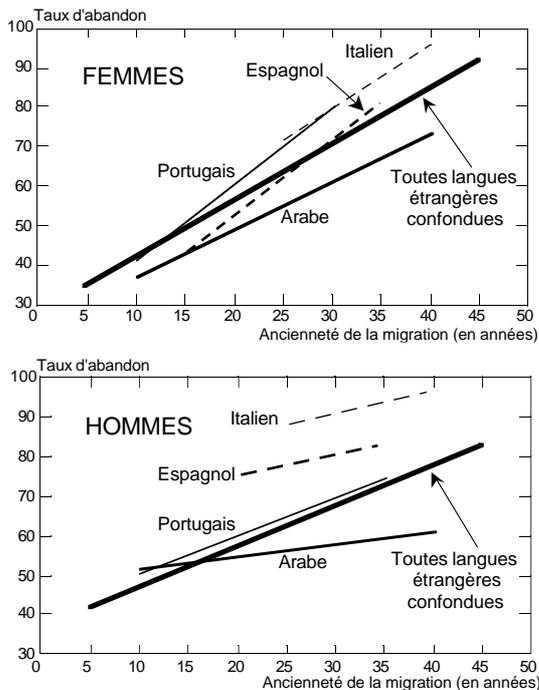
Autre exemple d'une distance physique réduite par la durée du contact culturel, le cas des langues créoles ou des parlers occitans, abandonnés neuf fois sur dix. Les locuteurs entérinent la domination du français en parlant spontanément de « patois » à l'enquêteur, et qui plus est, d'un patois départemental (« corrézien », « ariégeois », « aveyronnais », etc.), selon une définition bien républicaine du local.

Le cas des langues d'Afrique noire est plus complexe. Est-ce parce que les locuteurs sont exposés de longue date à la francophonie ou qu'ils sont traditionnellement rompus au multilinguisme ? Toujours est-il qu'elles sont délaissées trois fois sur quatre, c'est-à-dire pas moins que l'anglais ou l'allemand chez les immigrés venus de pays limitrophes.

La richesse du pauvre

À la distance physique s'ajoute ou se substitue la distance sociale. Toutes langues et dialectes confondus, la part de non-francophones dans la relation parents-enfants ne cesse de croître à mesure que l'on descend l'échelle sociale. De 9 % chez les cadres à 36 % chez les ouvriers non qualifiés, si l'on se réfère à la langue d'enfance. De 1 % à 20 %, pour la langue retransmise aux enfants. Quand on compare, dans un même groupe linguistique, les parents qui transmettent et ceux qui ne transmettent pas, on constate que

Figure 1 : Proportion de parents qui renoncent à parler habituellement leur langue d'origine aux enfants chez les familles immigrées.



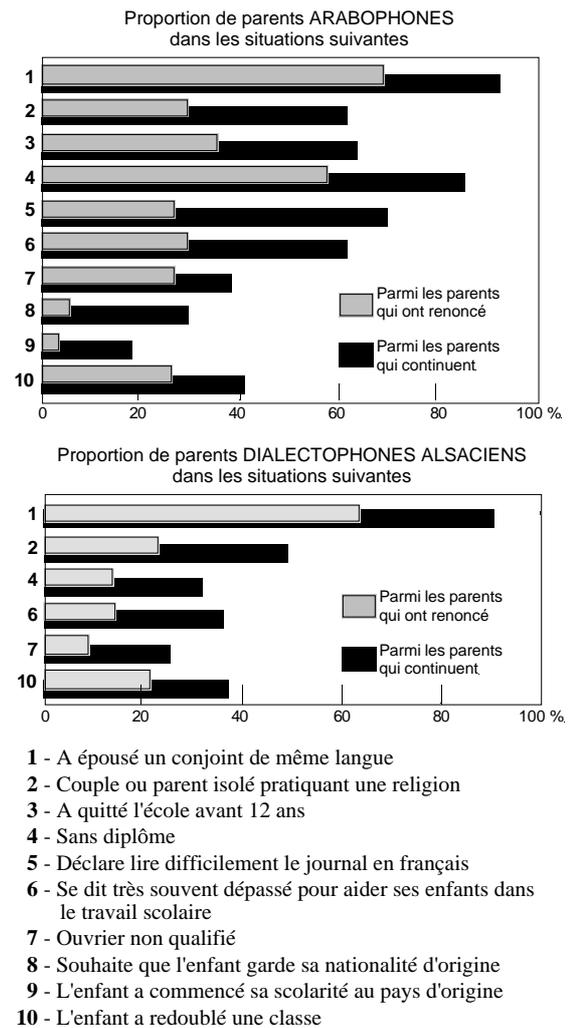
Données exprimées en tendances linéaires.

Source : enquête Éducation, INSEE - INED 1992.

les premiers sont toujours plus démunis socialement (fig. 2). Le trésor linguistique dont ils sont dépositaires est bien une richesse, mais c'est souvent la richesse du pauvre. Ils ne peuvent en tirer parti pour assurer les autres tâches de transmission : d'un groupe à l'autre, le nombre d'heures consacré chaque mois à aider l'enfant dans son travail scolaire — indicateur essentiel de l'investissement éducatif — régresse de 8 à 5 pour les hommes et de 15 à 8 pour les femmes.

Plus attachés au pays d'origine et à ses traditions (religieuses notamment), les parents transmetteurs ont aussi plus souvent épousé un conjoint de même langue. Assurément, l'ancienneté de la migration et, plus encore, l'âge plus ou moins précoce à la migration contribuent à distinguer les deux groupes (six années les séparent), mais la comparaison entre immigrés et régionaux montre assez que l'œuvre du temps est loin de tout expliquer. Pour une même durée de séjour, il subsiste des différences substantielles parmi les immigrés eux-mêmes. Toutes

Figure 2 : Situation comparée des parents, selon qu'ils continuent de parler habituellement leur langue à leurs enfants ou qu'ils y renoncent.



Source : enquête Éducation, INSEE-INED 1992

choses égales par ailleurs, les trois principaux facteurs qui expliquent le maintien de la langue d'une génération à l'autre sont la sortie de l'école avant 12 ans, le mariage avec un conjoint de même langue et le désir de rentrer un jour au pays. Moins important est le fait de partager avec le conjoint une pratique religieuse, signe d'homogénéité culturelle du ménage. Autant de facteurs qui peuvent retarder — mais d'une génération seulement — le passage au français.

La famille relayée par l'école ?

Depuis 1951, la loi Deixonne autorise, sur la base du volontariat des maîtres et des familles, l'enseignement des langues régionales dans le second cycle (tout en excluant les « dialectes allogènes » : alsacien, corse, flamand). À la suite de la circulaire Savary de 1982, qui étend ce principe à toutes les langues sans distinction, les instituteurs peuvent suivre des cours facultatifs de « langue et culture régionales » (LCR) et former à leur tour des groupes d'élèves volontaires. Mais, de l'avis des spécialistes, l'impact reste très marginal : au mieux quelques centaines d'élèves dans les régions concernées [3]. Peut-on vraiment attendre du système scolaire la revitalisation d'un patrimoine qu'il a contribué à détruire par le passé ? Régionale ou étrangère, une langue a beau retrouver sa dignité en devenant langue d'école, elle cesse d'être familière si elle n'est plus familiale.

Enfin, même retransmise par une fraction des familles, une langue peut s'altérer. L'alsacien

d'aujourd'hui est truffé de périphrases calquées du français et d'emprunts directs [4] : les jeunes locuteurs ne cessent de « zapper » entre les deux langues comme ils le font entre télévision allemande et télévision française. La même hybridation s'observe dans la pratique du corse ou celle de l'arabe dialectal. Bref, le recul des langues régionales ou immigrées sous la pression du français semble encore plus sévère que ne le suggère la simple considération des taux de pratique.

François HÉRAN (INED - INSEE)

*

RÉFÉRENCES

- [1] Cl. HAGEGE, *Le français et les siècles*, Paris, Odile Jacob, 1987.
- [2] « Propos sur la langue bretonne », *Les dossiers d'Octant*, n° 23, INSEE, Rennes, 1990 [pré-enquête, dans l'attente de prochains résultats]. — *Économie corse*, n° 22, INSEE, Ajaccio, 1981 [3580 chefs de ménage ont répondu en 1977-1978 à la question « Parlez-vous corse ? »].
- [3] G. VERMES et J. BOUTET (dir.), *France, pays multilingue*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- [4] F. HARTWEG, in G. VERMES (dir.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- [5] Cl. GISSOT et F. HÉRAN, « Les dépenses d'éducation des familles en 1991-1992 », *INSEE-Première*, juin 1993.
- [6] « Recensement général de la population 1962 : langues parlées déclarées en Alsace », *Bulletin régional de l'INSEE*, Strasbourg, 1965. — Voir aussi N. SELIGMAN, *Étude du mode de vie en Alsace*, Strasbourg, INSEE, 1980 [3550 ménages interrogés en 1979] et M.-N. DENIS et C. VELTMAN, *Le déclin du dialecte alsacien*, Presses universitaires de Strasbourg, 1989 [enquête approfondie dans 28 lycées, qui conclut à « une régression rapide et générale du dialecte »].

Les langues dans l'enquête Éducation

Tradition jacobine oblige, on connaît très mal la pratique des langues et dialectes sur le territoire français. Les *Atlas linguistiques régionaux* du CNRS, qui font suite à l'atlas de Gilliéron et Edmond (1907), lui-même précédé par le recensement des « langues de l'Empire » de 1806, localisent les faits de langage sans recenser les locuteurs.

L'enquête « Efforts d'éducation des familles » utilisée ici (en abrégé : enquête Éducation) permet de dresser un premier bilan à l'échelle nationale. Réalisée en 1992 par l'INSEE avec le concours de l'INED, elle couvre l'ensemble de la métropole. L'échantillon comprend 5 300 couples ou personnes seules ayant des enfants scolarisés de 2 à 25 ans, que ces enfants vivent ou non dans le ménage [5]. Pour des raisons d'effectifs, on a délibérément surreprésenté les familles nombreuses et les familles d'origine étrangère, tout en redressant les résultats pour la publication.

Les questions sur les langues parlées (dont deux seulement sont exploitées ici) ont été posées séparément pour les deux parents, soit près de 10 000 personnes au total. Elles se réfèrent à des pratiques et non, comme c'était le cas du recensement de 1962 en Alsace, à une connaissance subjective (on demandait alors : « *Quelles langues savez-vous parler ?* ») [6].

Les ménages dont la personne de référence est étrangère ont été interrogés en français (86 % des cas), par le truchement d'un enfant scolarisé ou d'un proche (12 %) ou avec un interprète professionnel (2 %). Réalisée sur un échantillon de logements et non par quotas, l'enquête Éducation a atteint un taux d'acceptation général de 95 %.

On attend avec intérêt les résultats de l'enquête INED-INSEE « Mobilité géographique et insertion sociale » des immigrés (1992), dirigée par Michèle Tribalat : elle devrait décrire plus en détail les situations transitoires de bilinguisme pour un choix raisonné de groupes migratoires d'ancienneté diverse.

De vastes échantillons seraient nécessaires pour couvrir de façon significative les langues frontalières très localisées, comme le flamand (arrondissement de Dunkerque), le basque (un tiers des Pyrénées-Atlantiques) ou le catalan (Perpignan et son arrière-pays). Logées dans une enquête de grande envergure, des questions sur la langue d'origine et son maintien pourraient concerner un habitant sur cinq (personnes âgées incluses). Elles permettraient enfin de prendre une vue d'ensemble sur la diversité culturelle du pays ainsi que sur la dynamique de l'intégration nationale au cours du XX^e siècle.

Directeur-Gérant : Jacques Magaud. - C.P. n° 13243 ADEP.
 Rédacteur en chef : Michel Louis Lévy. - D.L. 4^e trim. 1993.
 Édité par I.I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris,
 Cedex 14. - CCP Paris 9061-56 H. - Imp. : Bayard-Presse.

Le numéro France : F 6,00
 Abonnement 1 an France : F 60,00 Étranger : F 90,00
 Abonnement 2 ans France : F 115,00 Étranger : F 170,00
 Abonnement 3 ans France : F 160,00 Étranger : F 235,00